

2) s. ebenda 56 d

3) s. ebenda 66 gg. Auch an der Jahrrechnung war Zurlauben nicht anwesend.

Kopie - AH 66, 260-261

132

1643 Januar 10., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN JACQUES] LE FEVRE DE CAUMARTIN AN AMMANN [BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

"Ce que vous me mandés touchant les Grisons [=Bündnerwirren]¹ et de L'Jmagination de quelques'uns, Je l'apprens aussy de Lucern, qui est la grand boutique des fourbes Espagnolles de la Suisse, Ce que je vous puis dire avec verité, est que Je reçois tous les ordinaires des Lettres de M. [Lorenz] T s c h u d y [dem Secrétaire-Interprète der franz. Ambassade in Bünden], et qui ne m'en a rien mandé; et que Je ne croy pas qu'il y ait mesjntelligence dans ledit pays, entre les Catholiques et les protestans, Mais si elle y est, non seulement la france n'y a aucune part, mais encore Je n'ay point entendu parler de leurs affaires depuis que Je suis dans La Suisse [- Caumartin hatte sein Amt 1641 angetreten! -], ce qui servira de response a ceulx qui ne sont point trop passionnés.

Quand aux Religieux de l'ordre de S^t Guillaume [=Wilhelmiten - konkret dürfte es sich dabei um das Kloster Sion gehandelt haben, dessen Prior der Zuger Beat Jakob Meyer war -], Je suis prest d'Ecrire en leur faveur, et leur faire plaisir de tout mon possible, Vous m'obligerés de m'Ecrire ce qui se dit en vos quartiers bon ou m'auvais[!], Ce que nous avons de france est que les Espagnols continuent leurs fourbes sur les traittés de paix, Et qu'au lieu de communiquer des originaulx, ne veulent monstrier que des copies, et en leur substance sont desfettueux, Jls ne sont encore pas las de la guerre, le temps Les satisfera ... Presentement Je viens de recevoir Lettres de Coyre de M. Tschudy, Lequel ne me mande rien de ce qui court en vos quartiers, Ce qui me fait Croire, que se sont fourbes Espagnolles".

1) s. etwa AH 13/109 sowie AH 28/93

Original, mit Siegel - AH 66, 262-263 - Blatt 262^V und 263^F leer